

SE PRÉPARER À UN CONTRÔLE ACPR POUR UN INTERMÉDIAIRE EN ASSURANCE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
CV040	1 jour - 1 h	Bases	Classe virtuelle	84,00 €

LIEUX ET DATES :

A distance

- Du 13/09/2023 au 13/09/2023

OBJECTIFS

- Apprécier le déroulement d'un contrôle ACPR et ses impacts au sein d'un cabinet de courtage.
- Constituer les différents éléments permettant de faire face à un contrôle de l'ACPR.

Information complémentaire :

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Une formation d'actualité 100% en ligne. Un groupe de participants réduit pour favoriser les échanges et les interactions entre pairs et avec l'expert.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Se préparer au contrôle ACPR
1. Comment se déroule un contrôle ACPR ?

2. Où sont actuellement les documents à fournir au sein de votre Cabinet ?
- B. Être au clair sur son mode opératoire et organisationnel
1. Mettre à jour l'ensemble de sa documentation : souscription, dossiers clients, traitement des réclamations, etc.
2. Identifier les informations financières à fournir
- C. Êtes-vous prêt ?
- Échanger sur les éléments mis en place avec les autres participants et l'intervenant

Validation des acquis :

Une attestation de formation digitale sera remise au participant à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un forum est mis à disposition de chaque participant afin de répondre de manière personnalisée à leurs attentes et questions tout au long de la formation.

PUBLIC

Courtiers

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation se déroule sous forme de classe virtuelle.
Les moyens techniques liés à ce type de dispositifs sont requis.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

84,00 €

Exonérés de TVA

Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 04/02/2026 à 20:35